
N° : 2012.1.08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nb de membres
en exercice :
35

Séance du 02 février 2012
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

Nb de présents :
29

OBJET : VOTE DE LA SUBVENTION 2012 A L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE RIBEAUVILLE ET
RIQUEWIHR

Nb de procurations :
3

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président évoque le vote tardif du budget 2012 et des subventions, d'une part et les besoins de financements du fonctionnement de l'OT, d'autre part.

Compte tenu de ces éléments, sur proposition du Président, le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

DECIDE

- *D'allouer à l'OT du Pays de Ribeauvillé et Riquewihr la subvention de 377 000€ au titre du fonctionnement (dont 302 000 correspondent à la TSF perçue en 2011)
Le versement de ce montant sera effectué par acomptes mensuels.*
- *D'autoriser le Président ou son représentant à engager les dépenses correspondantes.*
- *De charger le Président ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.*

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 09 février 2012
Le Président
Pierre ADOLPH.

